

## Ecce homo



« Ecce homo » sont les mots par lesquels Ponce Pilate présente Jésus à la foule, selon l'Évangile de Jean 19.5.

« *Voici l'homme* », en latin « *ecce homo* » est l'expression latine par laquelle ce gouverneur romain de Judée désigne l'homme souffrant, battu, entravé et couronné d'épines qui attend d'être jugé.

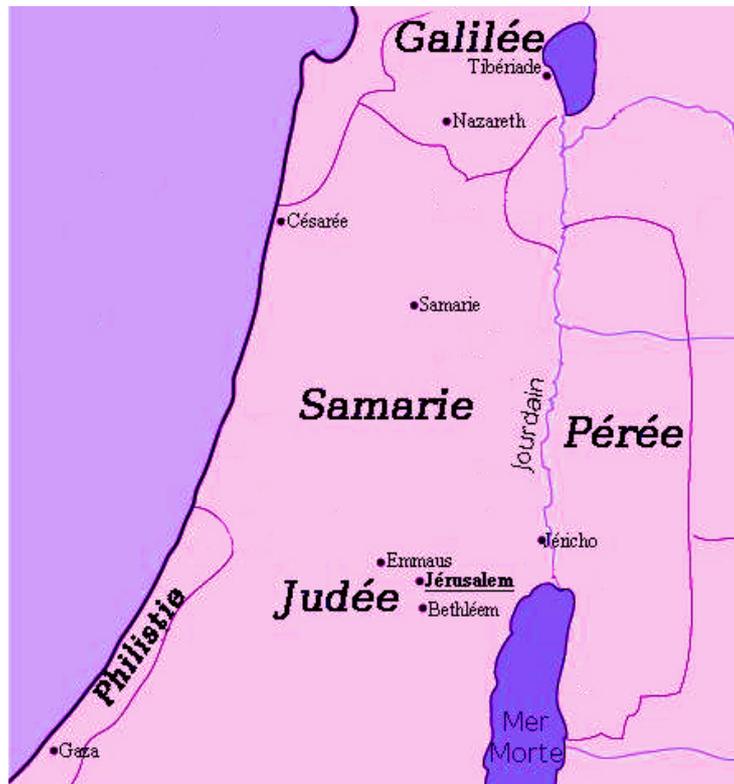
### **Le contexte historique.**

Pontius est son patronyme, son nom de famille, et Pilatus son surnom. Son prénom est inconnu. Pilatus viendrait du mot latin *pilum* qui désignait le javelot. Pontius ne figure que sur trois inscriptions et c'est *Pilatus* qui est sa désignation courante.

**La Judée** était une partie sud de la Palestine, comportant les villes de Jérusalem, Emmaüs, Bethléem, Jéricho.

Elle est limitée par le Jourdain et le nord de la Mer Morte. Elle est bordée au nord par la Samarie (et la Galilée encore plus au nord, avec Nazareth et Tibériade) et au sud par l'Idumée. La Philistie (Gaza) la sépare de la mer Méditerranée.

Il y règne à cette époque un climat insurrectionnel. Des soulèvements populaires succèdent aux répressions romaines.



**Hérode 1<sup>er</sup>**, dit Hérode le Grand (-73 à -4), roi de Palestine laisse à sa mort trois fils qui se disputent la région. Environ 8 rois de Palestine sont nommés Hérode, de -73 à +177.

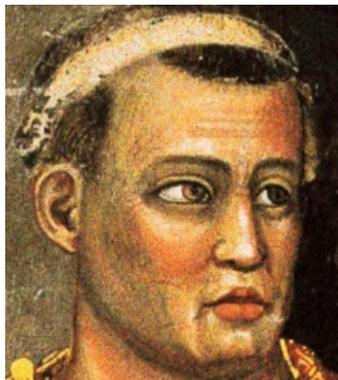
Hérode Antipas (-4 à +39, dit aussi *Hérode Antipater*) reçoit de son père les provinces de Galilée et de Pérée en Palestine.

La période est alors plutôt calme et la région jouit d'une relative prospérité.

Sous Hérode Antipas est arrêté Jésus et décapité Jean le Baptiste (+28 ou 29).

C'est sous son règne qu'intervient Pilate.

**Ponce Pilate** (fin du 1<sup>er</sup> siècle av. JC, à date inconnue) *Pontius Pilatus*, appartient probablement à l'*equester ordo*, le riche ordre équestre des citoyens de haut rang, mis à part les Sénateurs, parmi lesquels se distinguent les officiers royaux.



Ces chevaliers fortunés et ont refusé d'entrer dans l'une ou l'autre des nombreuses *magistratures romaines*, portent un anneau d'or et leur tunique se différencie par une bande pourpre.

En +26 Pilatus est nommé gouverneur de Judée sous l'empereur Tibère (+14 à +37). Ce district dépendait de la province de Syrie dont le gouverneur, placé sous un légat qui commandait aux armées, possédait des pouvoirs très étendus.

Comme son prédécesseur *Valerius Gratus*, il a tenu son titre plus de 10 ans, ce qui tranche avec les autres préfets de Judée qui ne le restaient pas longtemps. On dispose d'un nombre limité de témoignages et d'inscriptions, mais son époque, sa région, et Pilate lui-même sont assez bien connus. Notamment il est bien intitulé *praefectus* et non pas *procurator*, titre anachronique qui lui est postérieur.

**De l'histoire aux Evangiles.** Pilate quitte la Judée pour retourner à Rome au moment de la mort de Tibère.

On perd alors sa trace historique.

La suite n'est connue qu'à travers les quatre Evangiles écrits séparément entre 70 et 115, puis réunis dans le Nouveau Testament, et qui se contredisent sur divers points.

Ils concordent sur le point de l'arrestation de Jésus.

D'après les Evangiles Pilate est donné comme juge lors du procès de Jésus.

Trahi par le baiser de Judas, arrêté par une foule armée de bâtons et de glaives envoyée par les grands-prêtres, Jésus est amené devant l'ancien grand-prêtre Anne, puis devant son gendre, le grand-prêtre Caïphe.

Celui-ci convoque le Sanhédrin, tribunal juif, et fait comparaître Jésus sous l'accusation de blasphème.

Le Sanhédrin (du Grec *sunédriion* : assemblée siégeante) est une assemblée législative du peuple juif et son tribunal suprême qui décide en vertu de lois écrites et orales. Sous l'occupation romaine, le Sanhédrin ne possède plus le droit de condamner à mort (par lapidation).

C'est alors le gouverneur romain qui seul possède ce droit.

Jésus est renvoyé devant Pilate en vertu de cette pratique.

Pilate doit juger Jésus et Barabbas (Pal at bar Abba, où *bar* signifie *filis de*) qui avait participé à une émeute dans le Temple.

Selon de nombreux auteurs, Pilate tient Jésus pour innocent.

Mais il est soumis à la pression populaire animée par les grands-prêtres qui tiennent le saccage du Temple pour moindre que le blasphème de Jésus qui, lui, touche à leur pouvoir. La tradition chrétienne est que Pilate aurait été contraint à condamner Jésus et à libérer Barabbas.

Jésus est condamné non à être lapidé (comme Jacques, plus tard) qui est une pratique juive, mais à être crucifié qui est une pratique courante romaine.

Par le lavement des mains Pilate rejette toute responsabilité quant à la condamnation de Jésus. Or cet acte est de pratique juive et non pas romaine.

Seul l'évangile de Luc fait mention d'un renvoi de Pilate vers Hérode Antipas qui avait déjà condamné Jean le Baptiste.

Pierre, au IIe siècle, dit que Pilate est innocent de la mort de Jésus. Il ajoute que Joseph d'Arimathée (aussi d'Arimathie) obtient du préfet Pilate de recevoir la dépouille de Jésus après sa mort.

Pilate se verra vertement blâmé par Rome (lettre d'Agrippa) de son attitude qui faisait endosser par l'administration romaine la condamnation de Jésus. Des récits chrétiens postérieurs diront que Pilate devint Chrétien et fut du nombre des martyrs de Tibère sans que rien ne confirme cette hypothèse.

Vers 115 Tacite évoquant leur répression, est le premier à employer le terme de « *christiani* » pour désigner « *les membres de la secte de Christ livré au procureur Pilate* ». Il les donne aussi comme ayant été accusés par Néron de l'incendie de Rome en +64.

**Ecce homo** : c'est au moment de son procès que Pilate montre Jésus de la main et demande au peuple s'il accepte de le libérer. Le peuple crie alors le nom de Barabbas et non pas celui de Jésus. Ce qui conduit à la libération du premier et à la condamnation du second.

D'après les publications de : Helen K Bond (2004), Gilbert Labbé (2007), Jean-Pierre Lémonon (2007), Mireille Hadas-Lebel (2009), Simon Claude Mimouni (2012). Aussi Anatole France, Mikhaïl Boulgakov, Anne Bernet, Eric-Emmanuel Schmitt.

### **L'Ecce Homo en art.**

Les artistes ont très tôt éprouvé le besoin de représenter ce moment aux conséquences si importantes.

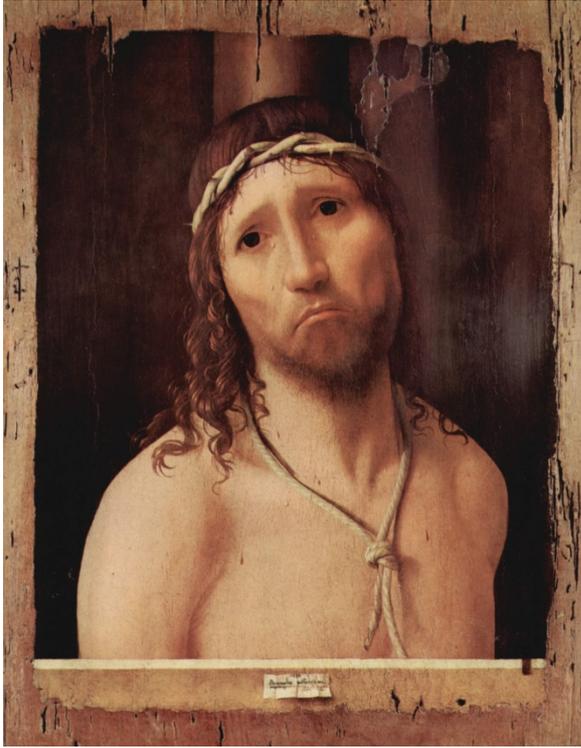
On donne le nom d'ecce homo aux dessins, peintures et statues qui représentent Jésus, debout ou assis, couronné d'épines, les mains liées, attendant son jugement. Homme, pas encore élevé à la grâce de dieu par son martyr, sa mort et sa résurrection. Il porte parfois la verge avec laquelle il a été fouetté.

Par définition, l'Ecce Homo montre Jésus attendant son jugement, sans doute pas abattu ni fataliste puisqu'il mène un combat contre les grands-prêtres, mais avec la modestie et le calme de l'homme qui va s'en remettre au Père, à Dieu.

Par la mesure de son expression et des moyens « mis en scène » par les artistes peintres ou sculpteurs, l'Ecce Homo s'oppose au Christ Glorieux d'après la Résurrection ! Ce sont deux visages l'un d'un homme, l'autre d'un Dieu.

Un artiste qui réalise un Ecce Homo vif, brandissant, contrasté et coloré fait un contresens fatal par rapport à l'Histoire et à la Religion !

**Voici quelques Ecce Homo.**



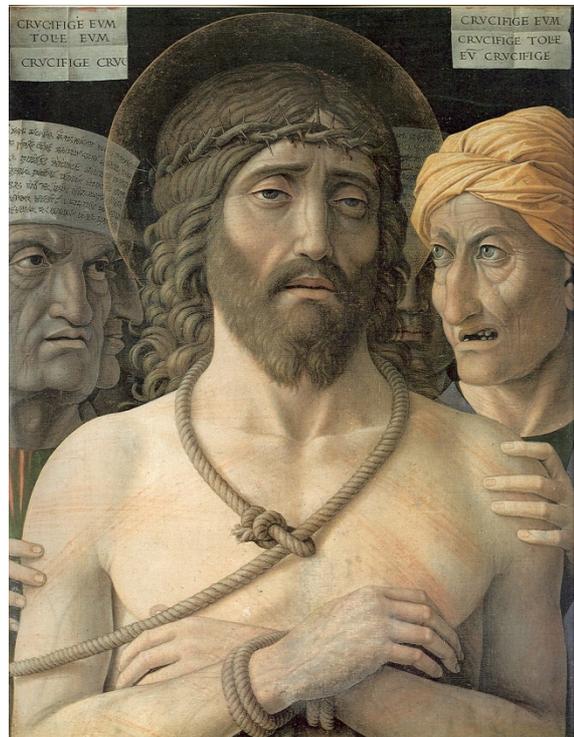
Antonello da Messina



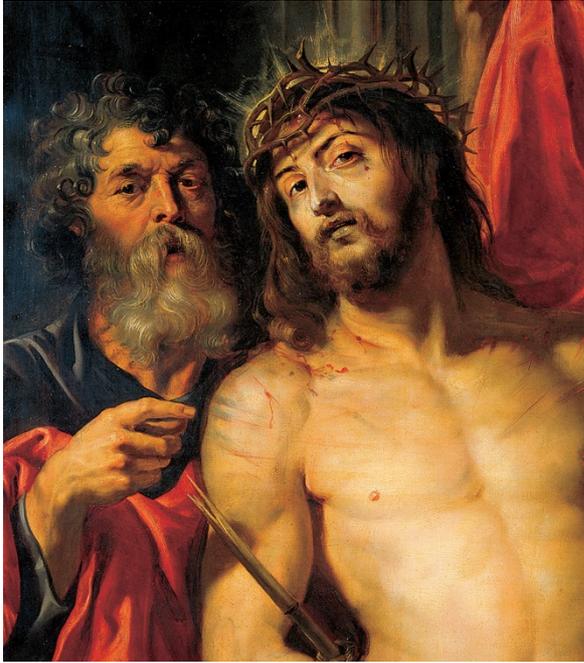
Murillo



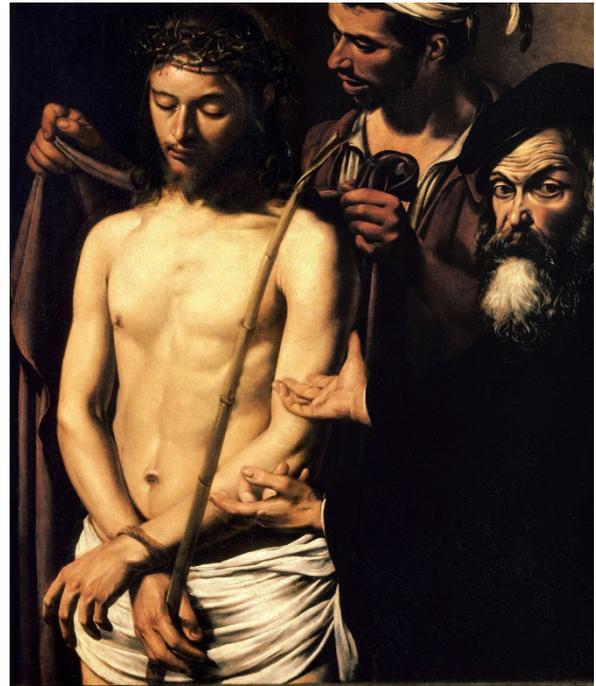
Rembrandt



Mantegna



Rubens (avec sa fougue...)



Le Caravage

Très rares sont les figurations qui s'offrent une grande mise en scène...



Antonio Ciseri (19<sup>e</sup> siècle)

**Allègre possède un ecce homo** rapporté de Normandie et de région parisienne en 1547 par Jean de Mozac qui y fut abbé. C'est pour cet Ecce Homo et trois autres statues que fut érigé l'Oratoire décrit par dom Jacques Branche, entouré d'arbres sur le haut de l'actuelle place du Marchédial.

La représentation de la vierge « en Piéta » suscita quelques miracles.

Plus tard, à la place de cet oratoire, fut élevée par Louise de Flaghac veuve de Christophe II (mort en 1640) et marquise douairière d'Allègre, la chapelle « Notre-Dame de l'Oratoire » achevée en 1650.





**Très simple**, comme le veulent les récits christiques, cet Ecce Homo a été très postérieurement doté d'une sorte de dossier, pas du tout dans l'esprit de la tradition et de ce fait à la limite du ridicule.

Le bois est dans un état préoccupant à cause de l'humidité qui règne dans la chapelle.

**Nota.** Les principales représentations de Jésus, sont : Jésus en homme souffrant, souvent yeux baissés, épaules tombantes; Jésus en croix vivant son martyr ; Jésus lors de la descente de la croix ou sur les genoux de Marie, sa Mère (Piéta); Jésus au tombeau ; Christ-Glorieux relevé du tombeau, devenu Dieu à l'image du Père, les bras levés ou « en croix », le regard pétillant, droit voire fier, triomphant.